

Procédure pour passer le test d'admission

Si vous ne possédez pas le titre requis et qu'il vous faut passer un test d'admission, par facilité et afin de nous permettre d'étudier votre parcours, merci de nous transmettre par mail à n.rayo@ateliers-stluc.be et f.degalembert@ateliers-stluc.be les informations suivantes :

- Lieu et date de naissance
- Adresse de domicile
- Section dans laquelle vous voulez vous inscrire
- Si vous avez besoin d'une convocation pour vous présenter aux tests d'admission ou non (les tests se dérouleront les 1^{er}, 2 et 3 septembre 2021)

Merci également d'accompagner votre demande des documents suivants :

- Copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité
- Copie du diplôme (avec traduction légalisée pour tout autre langue que le français) ou équivalence émise par la Belgique

N.B. : si vous n'avez pas eu l'occasion de nous transmettre ces données, vous pouvez néanmoins vous présenter à l'école le jour des tests.